

Un remerciement à tous les partenaires de
 La Route du pain

Dimanche 17 Mai
 2009



Les Vignerons
 DU BRULHOÏS
 Le Vin Noir du Sud-Ouest

La Route du pain

Balade
 Touristique
 à Motos

6ème édition

Organisation
CLAM
 CLUB LOISIRS AVENTURE MOTO
 Centre de vacances et de loisirs
 Motos et Quads
 Tél. 05 63 29 13 66

avec la participation du



CETTE JOURNÉE A ÉTÉ PRÉPARÉE ET ÉTUDIÉE AVEC SOIN
 POUR ASSURER VOTRE SÉCURITÉ
 ipns- ne pas jeter sur la voie publique



Dimanche 17 Mai

A partir de 7H15:

Accueil des participants à la boulangerie « Le Vieux Fournil »
à valence d'Agen

A partir de 8H30:

Visite du matin (pour tous les groupes)
des boulangeries de Mr SIMONET à Lamothe Capdeville,
de Mr Donadiou à Saint Antonin de Noble Val,
de Mr Zieba « de Délices d'Honoré » à Montauban,
de Mr Verdier à Négrepelisse,
de Mr Maurannes à Montauban,
de Mr Mecoen à Moissac,
de Mr Lagarde Gallo à Lamagistère,
et de Mr Erta à Montbeton.

De 12h15 à 15h00

Repas au château Montauriol
au Conseil Général à Montauban

A partir de 15H30

Visite de la coopérative agricole Qualisol à Malausse
Visite chez un agriculteur Mr Sicard à Lauzerte

A partir de 18h30

Pot de l'amitié et repas à la halle Jean Baylet
de Valence d'Agen

BULLETIN D'INSCRIPTION

La Route du pain

DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

A renvoyer avant le 10 mai avec votre chèque de **18 Euros**

Par personne, à l'ordre du **CLAM** 390, route des charretiers
82400 Valence d'Agen

Téléphone : 05 63 29 13 66 - Fax : 05 63 29 13 65
(11 Euros aux enfants de - de 12 ans)

MOTOS RECENTES MOTOS ANCIENNES

CONDUCTEUR :

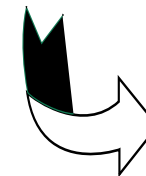
Nom.....Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Tél. : Adresse mail :

MOTO/SIDE :

Marque..... Type :.....
N° Immatriculation :.....
Année :.....Cylindrée :.....
Cie d'assurance :.....N° police :.....

ACCOMPAGNATEUR :

Nom :.....Prénom :.....Age :.....



Nous tenons à vous rappeler que vous devez disposer, d'un véhicule assuré, conforme au Code de la Route, du permis de conduire, et que tout participant devra respecter les règles de sécurité relatives au Code de la Route. L'association ne sera en aucun cas responsable de toute infraction commise lors de cette balade.

Date :.....Signature :